



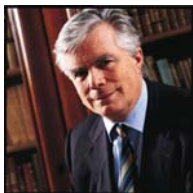
Depuis toujours, l'accompagnement des jeunes chamblysiens est une priorité pour l'équipe municipale. Nous souhaitons également que chacun puisse toujours mieux concilier vie familiale, vie professionnelle et temps libre. C'est pourquoi la commune investit dans les nouvelles technologies, celles vouées à vous simplifier la vie au quotidien.

Cela a été le cas avec la mise en place dès 2005 de la carte f@cily.

C'est le cas de nouveau aujourd'hui avec l'ouverture de l'espace famille, site internet qui vous offre la possibilité de gérer votre compte famille attaché à la carte f@cily.

Consultation de compte, provisionnement en ligne, mise en place d'un prélèvement automatique, demande d'attestation fiscale ou encore renseignements sur les activités liées à l'enfance... Vous le découvrirez, votre espace famille, qui est entièrement sécurisé, se veut être un outil simple dont la finalité est de vous simplifier la vie.

Nous espérons que ce petit guide didactique vous aidera à apprivoiser votre compte famille. Nous n'en doutons pas, vous le gèrerez sans nul doute bientôt en quelques clics !



Michel Françaix
Député-maire de Chambly



Marie-France Serra
1^{ère} adjointe déléguée
à l'enfance et à l'Éducation



David Lazarus
Maire adjoint délégué
aux nouvelles technologies
d'information et de communication



**CONSULTER ET GÉRER
VOTRE ESPACE FAMILLE
EN LIGNE**
(SUR INTERNET)



Véritable guichet en ligne, accessible 24h/24 et 7j/7, votre Espace Famille vous donne la possibilité en quelques clics :

- ⇒ d'obtenir des informations pratiques sur les activités proposées,
- ⇒ de consulter les tarifs des prestations municipales liées à l'enfance,
- ⇒ de signaler en ligne un changement de coordonnées,
- ⇒ de visualiser les décomptes horaires et tarifaires ou encore de créditer votre compte famille en ligne (via un paiement en ligne par carte bancaire ou un prélèvement mensuel).

GUIDE DÉCOUVERTE

Connectez vous sur L'Espace famille, à l'adresse suivante :
<http://chambly.espace-famille.net>



Actualité

les bulletins d'information des services liés à l'enfance.

Activités

Les informations relatives aux différents services petite enfance, scolaire et périscolaire (programme des activités, etc...).

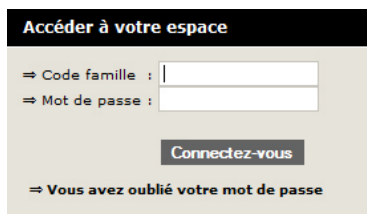
Infos pratiques

les informations spécifiques à chaque service les horaires d'ouverture, les coordonnées, le nom de la personne à contacter...

Ces trois onglets constituent l'espace public, c'est à dire qu'ils sont accessibles par tous.

Pour accéder à votre espace personnel sécurisé

A partir de la page d'accueil du site "chambly.espace-famille.net", sur la partie droite, vous pouvez "accéder à votre espace".
Votre code famille et votre mot de passe sont inscrits tout en bas de vos relevés de compte global que vous recevez tous les mois.



Accéder à votre espace

⇒ Code famille :

⇒ Mot de passe :

Connectez-vous

⇒ Vous avez oublié votre mot de passe

Si vous avez oublié votre mot de passe, n'hésitez pas à nous en faire part en cliquant sur le bouton "vous avez oublié votre mot de passe". Un nouveau mot de passe confidentiel vous sera alors transmis par courriel.



Une fois votre code et mot de passe validés, vous entrez dans votre espace privé.

Votre actualité

Notification de l'état créditeur ou débiteur de votre compte. Consultation de vos messages personnels qui vous seront adressés par les services f@city.

Inscriptions

Il recense les inscriptions de vos enfants dans les services. En cliquant sur l'une des inscriptions, vous avez accès au détail du service proposé (tarifs, etc...).

Votre compte

Accès à vos décomptes horaires et tarifaires, à vos règlements et à l'adhésion au relevé de compte en ligne. À cet endroit, vous pouvez également approvisionner votre compte famille f@city de manière totalement sécurisée, soit en effectuant un paiement par carte bancaire, soit en mettant en place un prélèvement mensuel. À chaque fois, c'est vous qui déterminez le montant de ces transactions. Enfin, si vous ne souhaitez plus recevoir de relevé de compte papier, cliquez sur "Adhérer à votre compte en ligne". Vous pourrez toujours revenir au relevé de compte papier en annulant votre adhésion si ce service ne vous convient pas.

Démarches administratives

- Simuler votre Quotient Familial
- Déclarer des changements de coordonnées
- Déclarer la perte de votre carte f@city
- Faire des demandes d'attestations fiscale ou de présence
- Obtenir des informations sur votre compte (droit d'accès et de rectification de vos données personnelles).